

Mairie  
de  
MUILLE-VILLETTE



80400

TEL: 03 23 81 13 79  
FAX: 03 23 81 56 94

<http://mairiemuille-villette.e-monsite.com>  
mail : [mairie.muille-villette@orange.fr](mailto:mairie.muille-villette@orange.fr)

# "MUILLE" "A VENIR"

3<sup>ème</sup>  
Trimestre

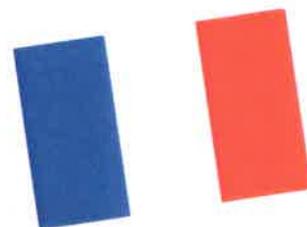
Bulletin édité par la  
Mairie  
de Muille-Villette



## FETE NATIONALE

Le Jeudi 14 Juillet 2016.

11h15 Gerbe au Monument aux morts  
11h30 Remise de médaille de la famille  
11h45 Vin d'honneur



## Fête communale MUILLE VILLETTE 16, 17 et 18 Juillet 2016

Organisée par



### Samedi 16

14 h Concours de boules – Espace André Souply  
14 h à 22 h Brocante semi-nocturne – 1,50 € le mètre  
21 h Ouverture de la Fête  
22 h Discothèque plein air

### Dimanche 17

14 h Ouverture de la Fête  
15 h Spectacle « Casino Royal »  
Animation non stop.

### BUVETTE

RESTAURATION ( 16 et 17 le soir )

Jambon Grillé - Frites

CONCOURS DE BOULES LYONNAISES

### Lundi 18

- Jeux pour les enfants par YOKIS

La distribution des colis des personnes âgées de 65 ans et + aura lieu le Samedi 9 Juillet.

# Rentrée 2016/2017

Ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe  
Elèves répartis ainsi,

TPS/PS (Mme Ancelet)

MS/GS (Nouvel enseignant)

GS/CP (Mme Bara)

CE1/CE2 (Mme Mistral)

CM1/CM2 (Mr Héry)

Assistés de :

Catherine (ATSEM), Amandine (Aide agent service maternelle),

Sandra (accompagnement bus) et Christine (cantine).



La 19<sup>ème</sup> édition de l'opération « Nettoyons la nature »  
aura lieu les 23, 24 et 25 Septembre 2016.

## Ouverture de la mairie

**du mardi 19 Juillet au vendredi 5 Aout :**

Le secrétariat de mairie sera ouvert :

Le Lundi, Mardi et Vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00.

**A partir du 08 août :**

Le Lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 18 h 00 et  
mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Reprise des horaires normaux le lundi 29 aout 2016.



## LA PATIENCE, UNE VERTU OUBLIEE.

la commune a fait le choix de confier la tonte des espaces verts à une entreprise

Les conditions climatiques, l'étendue des surfaces à tondre, font qu'il n'est pas possible que ce travail s'effectue sur une journée.

Certains habitants pourtant se sont inquiétés auprès de la mairie que la tonte n'était pas faite dans leur quartier ou devant chez eux.

Personne n'est oublié, il faut seulement se montrer patient.



Suite au violent orage du 23 Juin, la commune a déposé le 27 Juin une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture de la somme.